



## Revalorisation de la pension alimentaire

Par **Lionnedu45**, le **07/01/2008** à **18:32**

la revalorisation de la pension alimentaire doit débuter au 1er janvier 2008 suite à convention de divorce revue le 24 novembre 2006. A quelle date dois-je me référer pour le calcul de l'indice INSEE ? car mon ex mari essaye encore de m'embobiner... en allant sur le site INSEE, je pense que l'on doit se référer à celui de novembre 2007... mais il dit être dans l'impossibilité de faire le calcul car l'indice n'est pas paru à ce jour... Ais-je raison ou tort ?